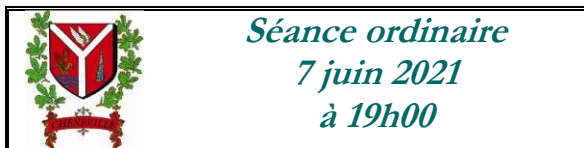


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance ordinaire, tenue le 7 juin 2021, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénerville, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence en personne et par téléconférence/vidéoconférence des conseillers suivants : monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois et monsieur Yves Laurendeau. Le tout est autorisé en vertu de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec en date du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis, concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Absence motivée : madame Sylvie Potvin

La directrice générale, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant aucune personne puisque la séance se déroule à huis clos selon l'arrêté ministériel 2020-04 du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2021-06-118

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-06-119

Adoption des procès-verbaux des séances du 3 et 13 mai 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 3 et 13 mai 2021;

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénerville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

La liste des permis d'urbanisme ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de mai 2021.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. Rapport du maire 2021

Bonjour à toutes et à tous. Voici, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le rapport du maire.

L'année 2020, malgré la pandémie, a permis plusieurs réalisations telles que :

- Le début d'un inventaire des infrastructures routières et de l'élaboration d'un plan décennal des travaux à effectuer
- L'installation d'une nouvelle clôture au dépôt à neige et le nettoyage de ses fossés de drainage
- L'installation de deux radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse dans le village
- Le réaménagement des sentiers Allons au bois et l'aménagement sécuritaire de la montagne de glisse
- La finalité du projet de gestion documentaire
- L'installation d'un décor hivernal dans le village et l'organisation d'un concours afin de promouvoir l'achat local
- La remise d'un don de 3 500 \$ à la Résidence Le Monarque pour la construction d'une nouvelle bâtisse mieux adapté aux besoins des personnes en fin de vie et de leur famille

Je profite de l'occasion pour vous annoncer quelques projets déjà réalisés ou à réaliser pour l'année 2021 tels que :

- L'adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques
- L'achat de 4 nouveaux ordinateurs pour le centre informatique de la bibliothèque
- L'achat d'un 3ième indicateur de vitesse qui sera installé à l'entrée du village par Namur
- L'annonce d'une subvention dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du Québec et du Canada pour le projet d'éclairage et aménagement des terrains du parc Robert-Latour et le début des travaux s'y rattachant
- L'adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant
- L'octroi d'un don à l'entreprise en économie sociale, Cyclo-Limo, qui offrira des randonnées en calèches électriques afin de sortir les personnes du troisième âge de leur solitude
- L'adhésion au Projet de partenariat intermunicipal visant à donner la gratuité d'accès aux citoyens de Chénéville au Parc des Montagnes Noires de Ripon pour les saisons estivale et automnale 2021
- La modification à l'aide financière pour le camp de jour 2021 afin d'aider les familles chénévilloises à défrayer les coûts de garde pour l'été

- L'achat d'un camion F-350 et ses équipements de déneigement pour le département de la voirie
- Le nettoyage hâtif des rues villageoises et rurales, incluant le lignage et le balayage
- De nouveaux affichages pour les parcs et terrains municipaux
- Le piquetage et l'arpentage des terrains municipaux
- Le renouvellement pour 3 ans du statut de zone touristique de la municipalité avec conditions, dont la création d'un comité, avec l'aide de la MRC de Papineau entre autres, afin de se doter d'un plan de développement touristique et commercial

Aussi, certains projets ont vu ou verront le jour dans la municipalité, en collaboration avec d'autres organisations :

- L'installation d'un décor printanier et l'organisation d'une activité de distribution de surprises de Pâques, laquelle a été financée par le Comité des Sports et des Loisirs de Chénéville Inc.
- L'instauration de la fibre optique dans le milieu villageois par la MRC de Papineau via Papineau numérique

L'année 2020 s'est terminée avec un surplus de 228 486 \$, le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2020 s'élevait à 261 444 \$, et le surplus affecté s'élevait à 435 879 \$. Les revenus ont été de 2 109 983 \$ alors que les prévisions budgétaires étaient de 1 947 432 \$.

Finalement, je veux profiter de cette occasion pour souhaiter à tous en mon nom, au nom des conseillers, conseillères et au nom de nos employés (es), un très bel été et de belles vacances estivales. J'en profite aussi pour vous rappeler de bien respecter les directives sanitaires émises par le gouvernement du Québec en lien avec la situation pandémique. Nous retrouvons graduellement nos activités et il est important de continuer nos efforts pour que ça se passe bien.

N'oubliez pas que les employés de la municipalité sont disponibles pour répondre à vos interrogations, que ce soit par téléphone, par courriel ou en personne.

Prenez bien soin de vous!



Gilles Tremblay
Maire de la municipalité de Chénéville

5.2. 2021-06-120

Autorisation de paiement de facture - Proligne

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-05-099 portant sur le traçage, lignage et peinture des lignes de signalisation, du terrain de tennis/pickleball et des 2 traverses piétonnières;

ATTENDU QU' la Municipalité de Chénéville a reçu la facturation, constitué d'une facture au montant de 4 450.00 \$ plus les taxes applicables et d'une autre facture au montant de 850.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 6 093.68 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-32000-649.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2021-06-121

Avis de motion – Adoption des règlements 2021-105, 2021-106 et 2021-107 visant à modifier respectivement les règlements de zonage, de PIIA et permis et certificats

AVIS DE MOTION est par la présente donné par madame Nicole Proulx Viens que lors d'une séance ultérieure, les projets de règlements 2021-105, 2021-106 et 2021-107 relatifs au Zonage, aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et aux Permis et certificats, lesquels sont présentés séance tenante et qui modifient les règlements présentement en vigueur, seront adoptés.

5.4. 2021-06-122

Réduction de la taxe d'ordure – Résident du 7^{ième} Rang

ATTENDU l'adoption de la résolution 2014-02-028 visant à réduire la taxe d'ordures de certains résidents du 7^{ième} Rang et de la Montée Archambault;

ATTENDU QUE maintenant une partie du 7^{ième} Rang et de la Montée Archambault est déneigée et que la collecte d'ordure est rendue possible;

ATTENDU QU' il y a lieu d'abroger la résolution # 2014-02-028;

ATTENDU QU' une petite partie du 7^{ième} Rang n'est pas déneigée l'hiver;

ATTENDU QUE durant 5 mois le camion de collecte d'ordure ne peut se rendre jusqu'à la résidence du matricule #2190-59-1274;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise que la taxe d'ordure soit calculée sur une base de 7 mois (96.25 \$) comparativement à 12 mois (165.00 \$) pour le matricule #2190-59-1274.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. Ce point est reporté à une session ultérieure

5.6. 2021-06-123

Embauche d'un étudiant dans le cadre du Programme Emploi Été Canada

ATTENDU QU' il est nécessaire d'engager un autre employé pour l'été afin d'aider les employés à la voirie et à l'entretien des bâtiments, des parcs et des terrains;

ATTENDU QU' la municipalité a reçu une subvention salariale dans le cadre du Programme *Emplois été Canada 2021 d'Emploi et Développement social Canada* ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le Conseil autorise l'embauche de monsieur Alex Dupelle à titre d'employé étudiant à raison 35hrs/semaine pour une période temporaire de 8 semaines maximum.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande reçue d'un citoyen pour un prêt d'équipements - Fête de voisins le 24 juin 2021

2021-06-124

Demande reçue d'un citoyen pour un prêt d'équipements - Fête de voisins le 24 juin 2021

ATTENDU QU' un citoyen a l'intention d'organiser une fête de voisins le 24 juin 2021;

ATTENDU QU' il demande à la municipalité la permission de fermer un tronçon de la rue de l'Hôtel-de-Ville, du coin de la rue Papineau jusqu'au 45 rue de l'Hôtel-de-Ville;

ATTENDU QUE pour des raisons de sécurité, il souhaite emprunter quelques barricades et affiches de rue barrée;

ATTENDU QU' il souhaite également emprunter un système de son avec 4 enceintes acoustiques et les articles s'y rattachant et 1 ou 2 chapiteaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville n'accède pas à la demande du citoyen compte tenu des mesures sanitaires en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Appui et contribution financière à la campagne corporative 2021 de la Fondation québécoise du cancer

2021-06-125

Appui et contribution financière à la campagne corporative 2021 de la Fondation québécoise du cancer

ATTENDU QU' à chaque année, la Fondation québécoise du cancer fait appel aux gens d'affaires et à la population de notre région afin de soutenir les programmes et les services offerts en Outaouais aux personnes touchées par une cancer;

ATTENDU QU' en temps de pandémie, les services d'hébergement de la Fondation et leurs Services Info-cancer ont été décrétés « services essentiels » par le gouvernement;

ATTENDU QUE la Fondation souhaite maintenir et aussi bonifier la programmation, tant virtuelle qu'en présentielle;

ATTENDU QUE pour ces motifs, la Fondation québécoise du cancer sollicite une contribution financière de la Municipalité de Chénéville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville souhaite contribuer pour un montant de 100.00 \$;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # #02-70290-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.3 Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique

2021-06-126

Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique

ATTENDU la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

ATTENDU les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

ATTENDU le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

ATTENDU l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

La municipalité de Chénéville joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

QUE,

La municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

QUE,

La municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

QUE,

Copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **VARIA**

8. **ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

2021-06-127

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 11 718 à # 11 755 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/05/2021 et dont le total se chiffre à **86 916.65 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **18 232.41 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **105 149.06 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Krystelle Dagenais, Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

2021-06-128

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de mai 2021 au montant total de **25 051.99 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **PAROLE AU PUBLIC**

La période de questions est annulée puisque la séance se déroule à huis clos (arrêté ministériel du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis).

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-06-129

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.